



Notre réf.: 21756/2019/OBS/WIS/DRMM/MO/SAM

16 septembre 2019

Objet: Contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 2020

Suite à donner: Faire parvenir les résultats de ce contrôle au Secrétariat de l'OMM le **1<sup>er</sup> mars 2020** au plus tard

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) propose de mener, du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 2020, un contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique. Il est demandé à toutes les stations de collecte de données établies dans l'Antarctique, aux centres météorologiques nationaux (CMN) et aux centres remplissant des fonctions analogues qui se trouvent sur les principales voies d'acheminement par lesquelles les données météorologiques de l'Antarctique entrent dans le Système mondial de télécommunications (SMT) (voir [ftp://ftp.wmo.int/GTS\\_monitoring/SAM/From\\_WMO/preparation/RA\\_Antarctic\\_GTS-1.pdf](ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/preparation/RA_Antarctic_GTS-1.pdf)) ainsi qu'aux centres régionaux de télécommunications (CRT) et aux centres météorologiques mondiaux (CMM) (voir le Supplément I-3 du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386)) qui jouent le rôle de CRT et sont exploités par les Membres concernés de participer à cet exercice. Les résultats communiqués par ces centres seront analysés par le Secrétariat de l'OMM.

Les opérateurs de satellites météorologiques qui fournissent des services pour la collecte de données sur l'Antarctique sont également invités à participer à ces activités de contrôle. Une copie de la présente lettre est envoyée à cet effet au Directeur général de l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT).

Étant donné la nécessité de contrôler les données chiffrées selon des codes déterminés par des tables (BUFR et CREX), il a été décidé que les procédures retenues pour le contrôle spécial de l'échange de données relatives à l'Antarctique seraient désormais également utilisées pour le contrôle des données d'observation en surface et en altitude en provenance de stations fixes et présentées en codes déterminés par des tables. Ces procédures peuvent être consultées à l'adresse suivantes : [ftp://ftp.wmo.int/GTS\\_monitoring/SAM/From\\_WMO/preparation/1\\_Procedures.pdf](ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/preparation/1_Procedures.pdf).

Vous trouverez les listes des stations qui devraient faire l'objet d'un tel contrôle sur le serveur OMM à l'adresse [http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/sam/201901\\_preparation.html](http://www.wmo.int/pages/prog/www/ois/monitor/sam/201901_preparation.html) sous la rubrique «SAM – Monitoring reference datasets» ou sur le serveur FTP de l'Organisation [ftp://ftp.wmo.int/GTS\\_monitoring/SAM/From\\_WMO/202001/Datasets/](ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/202001/Datasets/).

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM qui sont signataires du Traité de l'Antarctique (distribution restreinte)

cc: Président et vice-présidente de la CSB  
Président du Groupe d'action sectoriel ouvert des systèmes et services d'information relevant de la CSB  
Coprésidents du Groupe d'experts pour les observations, la recherche et les services relatifs aux régions polaires et de haute montagne  
Directeur général d'EUMETSAT

Afin d'éviter les doublons dans l'envoi des rapports de contrôle, il est proposé que les CMN qui font parvenir des rapports sur le contrôle intégré du fonctionnement de la VMM aux CRT auxquels ils sont rattachés, et les CRT qui transmettent ces rapports au Secrétariat de l'OMM pour la période allant du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 2020, n'envoient pas les rapports correspondants sur le contrôle spécial au Secrétariat.

J'espère vivement que vous accepterez de prendre part au contrôle de l'échange de données météorologiques relatives à l'Antarctique et je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir les résultats par voie électronique au Secrétariat de l'OMM dans les meilleurs délais et au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2020**.

Je vous invite à désigner un correspondant au sein de votre Service et de communiquer ses coordonnées au Secrétariat de l'OMM. Vous trouverez à cet effet un formulaire de désignation à l'adresse suivante : [ftp://ftp.wmo.int/GTS\\_monitoring/SAM/From\\_WMO/preparation/3\\_NominationForm.pdf](ftp://ftp.wmo.int/GTS_monitoring/SAM/From_WMO/preparation/3_NominationForm.pdf).

En vous remerciant par avance du soutien que vous continuerez d'apporter aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(W. Zhang)  
pour le Secrétaire général